

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 20 janvier 2016

portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints techniques de chancellerie

NOR : MAEA1600769A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints techniques de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 2015 modifiant l'arrêté du 19 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints techniques de chancellerie ;

Arrête :

Article 1^{er}

M. José COTTRELLE, adjoint technique principal de 1^{ère} classe de chancellerie, est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant, au titre de la liste d'union FO-MAE/FSU-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie, en remplacement de M. Sylvain DE LANUX.

Mme Laurence CHICOISNE, adjointe technique de 1^{ère} classe de chancellerie, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, au titre du syndicat CFDT-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie, en remplacement de M. Philippe POMMEPUY.

Article 2

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} février 2016.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 20 janvier 2016

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL